



Fête nationale le 1^{er} août 2019 Au Battoir de Montaubion-Chardonney

- ☒ A 16h00 Initiation au tir à l'arc proposée par « Les Loups du Jorat »
- ☒ Dès 18h00 Apéritif offert par la Commune
- ☒ 19h00 Repas organisé par les brandonneurs de Villars-Mendraz
- ☒ 21h30 Partie officielle
- ☒ 22h00 Mise à feu
- ☒ 22h30 Feu d'artifice

Au menu :

Salades
Rôti à la broche
Dessert

Fr. 22.- par personne

Fr. 10.- par enfant jusqu'à 12 ans

Inscription pour le repas jusqu'au 25 juillet 2019 auprès de
l'administration communale.

Au vu de l'énorme succès du feu d'artifice des années précédentes, les pompiers artificiers vous proposent, avec l'accord et le soutien de la Commune, de renouveler cette expérience, à savoir : les habitants versent la contribution qu'ils désirent pour obtenir un spectacle haut en couleur en fonction de la somme récoltée.

Par soucis d'économie, nous ne joignons pas de bulletin de versement mais en cas de nécessité vous pouvez vous adresser à l'administration communale ou le n° de compte ci-dessous vous permettra de verser uniquement votre contribution pour le feu d'artifice, le repas sera encaissé par les brandonneurs sur place.

Raiffeisen CH13 8046 5000 0033 5333 5

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre générosité et espérons vous voir nombreux à cette occasion.



FERMETURE DE L'ADMINISTRATION
Du 29 juillet au 2 août 2019

Secrétariat Municipal
☎ 021 905 51 15

Contrôle des habitants
☎ 021 905 51 20

Bourse communale
☎ 021 905 43 47

✉ greffe@jorat-menthue.ch

✉ habitants@jorat-menthue.ch

✉ bourse@jorat-menthue.ch